

[Aide récupérateur d'eau de pluie \(https://www.entre-bievreethrone.fr/services-et-demarches/eaux-deber/aide-recuperateur-deau-de-pluie\)](https://www.entre-bievreethrone.fr/services-et-demarches/eaux-deber/aide-recuperateur-deau-de-pluie)

Image

---

## Optez pour un récupérateur d'eau de pluie à la maison

Vous habitez le territoire d'Entre Bièvre et Rhône ? Vous êtes propriétaire ou locataire et vous souhaitez acquérir un récupérateur d'eau de pluie ? La Communauté de communes vous aide à financer cet achat.

Le récupérateur d'eau de pluie permet de repenser la consommation d'eau au sein d'un foyer de manière écologique et économique. L'eau stockée pouvant servir à arroser le jardin ou à nettoyer le mobilier extérieur et les véhicules.

### Pour être éligible à l'aide, l'équipement doit être :

- ▶ un contenant neuf, d'une capacité supérieure à 200L, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 inclus ;
- ▶ destiné à un usage extérieur exclusivement (arrosage jardin...) ;
- ▶ hermétique afin d'empêcher la prolifération des moustiques ;
- ▶ acheté dans un commerce du territoire (les commandes internet ne sont pas acceptées).

### Le montant de l'aide :

Si votre dossier est éligible, Entre Bièvre et Rhône vous accompagne à hauteur de 50 % du montant de l'achat en € TTC, plafonné à 100 €.

Cette offre n'est octroyée qu'une seule fois par foyer. Les frais de livraison, accessoires ou d'installation ne sont pas éligibles.

[Le règlement \(https://www.entre-bievreethrone.fr/sites/default/files/reglement\\_recuperateur-eau-entre-bievreethrone.pdf\)](https://www.entre-bievreethrone.fr/sites/default/files/reglement_recuperateur-eau-entre-bievreethrone.pdf)

[Le formulaire de demande \(https://www.entre-bievreethrone.fr/sites/default/files/formulaire\\_recuperateur-eau-entre-bievreethrone.pdf\)](https://www.entre-bievreethrone.fr/sites/default/files/formulaire_recuperateur-eau-entre-bievreethrone.pdf)

[L'attestation sur l'honneur \(https://www.entre-bievreethrone.fr/sites/default/files/attestation\\_honneur-recuperateur-eau-entre-bievreethrone.pdf\)](https://www.entre-bievreethrone.fr/sites/default/files/attestation_honneur-recuperateur-eau-entre-bievreethrone.pdf)

Ces documents sont disponibles au siège de la Communauté de communes et au service des Eaux (rue des Vêpres).